

04 70 64 92 77
GDO QUIMPER
ESCALADE

2024-2025

UN CLUB ENGAGÉ
POUR UNE ESCALADE
INCLUSIVE



06 73 93 19 47

contact@lesgdo.org



UN CLUB POUR TOUS !

Depuis 1989, le Club GDO-Quimper Escalade s'engage à rendre l'escalade accessible à tous. Aujourd'hui, 1er club de Bretagne et 11ème de France, nous comptons 507 adhérents et plus de 200 personnes en liste d'attente.

NOTRE



L'escalade inclusive. Nous croyons que chacun, quels que soient son âge, son niveau ou ses capacités, doit pouvoir s'épanouir grâce à ce sport.

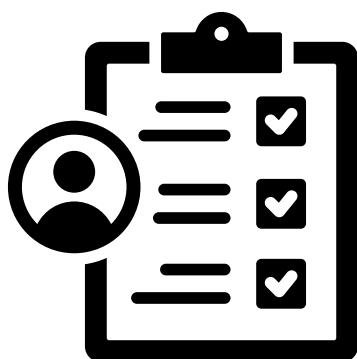
POUR

2025



Développer l'escalade pour les personnes en situation de handicap.

Avec votre soutien, nous pourrons :



Proposer des **séances adaptées**, encadrées par des professionnels qualifiés.

Investir dans du **matériel spécifique** pour garantir sécurité et bien-être.

Changer des vies en offrant à tous la chance de grimper.



UN CLUB ENGAGÉ !

Les personnes en situation de handicap sont souvent exclues des activités sportives. Pourtant, l’escalade est bien plus qu’un sport : c’est un outil puissant pour :



le lien social



la confiance
en soi



la santé
physique
et mentale

En soutenant ce projet, vous contribuez à :



rendre le sport
accessible



favoriser
l’inclusion



partager un
temps de loisir
agréable

Cette année, nous avons encadré **plus de 150** séances adaptées et récolté un chèque de **850 € pour le Téléthon**.



NOS BESOINS

2 **×**

(heures par séance)

50 €

(coût par heure)

COÛT SÉANCE =

100 €

**NOMBRE DE
SÉANCE PAR AN =**

150

**COÛT DE
L'ENCADREMENT
ADAPTÉ PAR AN =**

15 000 €



NOS ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

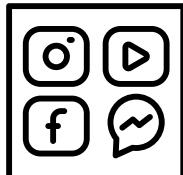


Activ'sport
A l'écoute de votre corps



VOS AVANTAGES

Reconnaissance de votre engagement

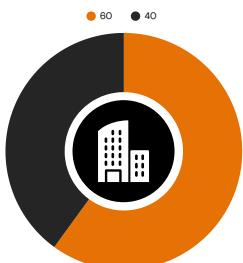


- Visibilité morale : Votre soutien sera mentionné dans nos communications (avec votre accord).



- Impact local : Vous contribuez à un projet concret et utile pour la communauté.

Avantages fiscaux



- Entreprises : Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).



- Particuliers : Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable (article 200 du CGI).

Ensemble, faisons de l'escalade un sport vraiment pour tous. Rejoignez-nous dans cette aventure humaine et inclusive.



Vous souhaitez nous aider dans ce projet associatif ?
Vous aimeriez avoir de plus amples renseignements sur notre association, nos engagements ou nos offres ?
N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail et suivez nos actualités sur les réseaux sociaux !



NOUS CONTACTER



[@quimperescalade](https://www.instagram.com/quimperescalade/)



[Quimper Escalade](https://www.facebook.com/Quimper-Escalade-102147171000040/)



06 73 93 19 47



contact@lesgdo.org